

## Intervention de M.Lionnel Luca, section française APF

Monsieur le Président de section,  
Monsieur le chargé de Mission Europe,  
Mes chers collègues,

En tant que député et enseignant, je souhaite vous faire part de ma propre expérience pour juger de la problématique qui se pose en France.

Ainsi, j'évoquerai en premier lieu un point important, celui d'une « exception française » avec le cloisonnement entre l'éducation et le monde de l'entreprise.

En effet, prenons le cas de l'entreprise *Texas instrument* qui s'est installée sur la Côte d'Azur depuis 1963. L'entreprise avait des besoins en formation qu'elle n'arrivait pas à combler par manque d'informations et de contacts dans la région avec l'Université de Nice.

Mon intervention a permis un contrat de partenariat signé en 1994 afin de relier l'interface entre les deux communautés et de fonctionner en complémentarité suivant les demandes de l'entreprise en matière de recherche et de recrutement.

A l'occasion d'une visite du ministre de l'emploi de l'époque Laurent Hénard à l'ANPE (agence nationale pour l'emploi, aujourd'hui pôle emploi) de ma circonscription, une question s'est alors posée quant à la relation avec les conseillers d'éducation des deux lycées de la ville. Le constat était accablant il n'y avait aucun contact entre eux !

Depuis, des progrès ont été réalisés mais ils sont encore trop lents et insuffisants.

Par exemple une initiative intéressante s'est développée dans les Alpes Maritimes avec la création de l'association APREEAM (Association de Promotion des Relations Education-Entreprises dans les Alpes Maritimes).

Cette association a été créée par des dirigeants des milieux économiques et associatifs avec l'accord du rectorat ; ainsi, chaque année environ 12 000 élèves de 4<sup>ème</sup> découvrent de l'intérieur la vie d'une entreprise, en participant à son activité professionnelle, sous forme d'un stage d'une semaine donnant lieu à la rédaction d'un rapport. En effet, l'association a pour but de rapprocher de façon concrète l'école et l'entreprise, de sensibiliser les élèves des classes de 4<sup>ème</sup> à la réalité du monde économique et professionnel qu'ils auront à connaître dans les prochaines années.

Dans le même sens, le gouvernement en 2007 a mis en place la réforme sur l'autonomie de l'université qui peut bénéficier ainsi de sa propre stratégie de positionnement sur un plan national et international et peut signer des partenariats avec des entreprises. Elle est accueillie favorablement par les entreprises dans la mesure où elle allie plus étroitement le monde économique avec la recherche universitaire.

Quant à la formation en alternance, elle est indispensable dans la mesure où elle peut largement déboucher sur un métier même en cas d'échec à l'examen final ; alors que dans la filière générale, les diplômes obtenus n'assurent pas l'obtention d'un emploi.

Il est vain d'opposer culture générale et culture d'entreprise, les deux doivent aller de pair ! La nécessité de revaloriser l'aspect professionnel doit être impérativement souligné afin de briser les préjugés reposant sur un modèle élitiste qui n'est plus de mise.

Il faut surtout faire évoluer le métier d'enseignant qui doit lui aussi découvrir la réalité économique dans un contexte mondialisé et privilégier les stages en entreprises, les laboratoires ... Ils permettent dans une large mesure la mise en oeuvre de la connaissance théorique dans un cadre professionnel et donne à l'étudiant une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers. C'est l'élément clé pour ajuster cette connaissance théorique aux réalités vécues dans la société. Une fois cette réalité prise en compte, l'interdépendance de l'école et du marché sera harmonieuse et respectée : l'élève devient adulte et prend ainsi ses propres responsabilités.